

L'ESSENTIEL REVOLUXIO® + PRECIVIA®

L'alliance d'un Stimulateur des Défenses Naturelles et d'un pénétrant reconnu pour une protection optimale contre le mildiou de la vigne

syngenta®



Mandipropamide et zoxamide : Complémentarité et synergie unique

- **Composition :** 250 g/kg de mandipropamide et 240 g/kg de zoxamide.
- **Cible :** mildiou de la vigne.
- **Dose :** 0,5 kg/ha.
- **Nb d'application max :** 1/an.
- **Formulation :** Pépite® (WG).
- **Phrases de risque :** H252 - H317 - H410 - EUH401.
- **Stades d'applications :** entre les stades BBCH 13 et BBCH 85.
- **DAR :** 21 jours.
- **ZNT aquatique :** 20 m.
- **DRE :** 48 heures.
- **Emballages :** 4 x 500 g.

Une association qui offre :

- une efficacité optimale contre le mildiou avec une excellente tenue au lessivage.
- une meilleure gestion des résistances grâce à la stratégie de mélange. Cette stratégie est reconnue comme la plus efficace pour éviter l'émergence et/ou l'augmentation de la fréquence de résistance à de rares exceptions près.

La stratégie mélange :

"Si une matière active du mélange ne contrôle pas le mildiou, l'autre présente au même moment et dans le même lieu, s'en chargera".

Pour cela, il faut :

- ✓ Deux modes d'action différents.
- ✓ Des doses des 2 matières actives garantissant leurs efficacités.
- ✓ Des persistances d'actions proches et peu de différence sur la tenue au lessivage.
- ✓ Des biocinétiques similaires.

De plus, une étude* a mis en évidence une forte synergie entre les 2 matières actives pour contrôler le mildiou.

*Source : Étude réalisée en 2018 par Staphyt sur des souches de mildiou présentant différents profils de sensibilité aux CAA.



Solution de biocontrôle contre le mildiou de la vigne

- **Composition :** Phosphonates de potassium 782,1 g/L équivalent à 510 g/L d'acide phosphoreux.
- **Formulation :** concentré soluble (SL).
- **Cible :** mildiou de la vigne.
- **Dose :** 2,5 L/ha.
- **Nombre d'applications :** 3/an (intervalle minimum de 10 jours entre applications sur raisin de cuve et de 20 jours sur raisin de table).
- **Classement :** sans.
- **DRE :** 6 heures.
- **DAR :** 14 jours.
- **ZNT Organismes aquatiques :** 5 mètres dont DVP 5 mètres.
- **Spe8 :** Peut être dangereux pour les abeilles
- **DSPPR :** 10 mètres.
- **Emballage :** 10 litres.

PRECIVIA® est un stimulateur de défenses naturelles des plantes appartenant à la famille des phosphonates. Il présente un mode d'action multisite sans résistance connue. Il a une action directe sur les stades précoces du mildiou.

→ A positionner en préventif des pluies contaminatrices

Il agit en générant la production d'acide salicylique qui induit une résistance systémique dans l'ensemble de la plante. Après application, les contaminations par le mildiou déclenchent les mécanismes de défense comme la production de phytoalexines et de protéines PR.

Le produit pénètre rapidement dans la plante, le mettant ainsi à l'abri du lessivage rapidement (2 h). Sa double systémie ascendante et descendante lui permet de stimuler les défenses dans l'ensemble de la plante, y compris dans les organes néoformés.

Ses caractéristiques en font un partenaire intéressant pour renforcer d'autres modes d'actions anti-mildiou.

LES AVANTAGES

1 Efficacité renforcée contre le mildiou

- Mode d'action de type SDN® potentialisateur.
- Trois modes d'action complémentaires.
- Systémie ascendante et descendante complémentaire des actions pénétrantes du mandipropamid et du zoxamide.
- Très bonne résistance au lessivage.

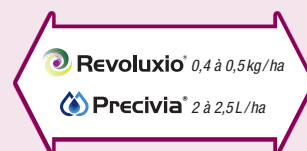
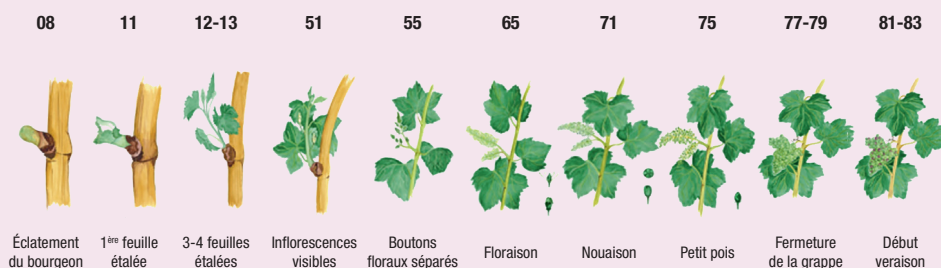
2 Souplesse et facilité pour le viticulteur

- **REVOLUXIO®** : pas de contrainte pour les mélanges.
- Très bonne compatibilité **REVOLUXIO®** et **PRECIVIA®**.
- Excellente sélectivité de l'association pour la vigne.
- Sécurisation de la cadence de renouvellement.

3 Vecteur d'image pour la viticulture et le vin

- Approche de la protection de la vigne s'appuyant sur les défenses naturelles.

INTÉGREZ REVOLUXIO® + PRECIVIA® DANS VOS PROGRAMMES ANTI-MILDIU POUR UN TRÈS HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE



Pour le mélange Revoluxio® + Precivia®

Remplir la cuve au 2/3 et mettre l'agitation en marche. Verser lentement **REVOLUXIO®**. Attendre la fin de la dissolution. Introduire ensuite **PRECIVIA®** dans la cuve.

Maintenir l'agitation jusqu'à la fin du traitement.

REVOLUXIO® - Attention - H252 - Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRECIVIA® - Non Classé - EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.
S.A. au capital de 103 516 413 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832.
Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

REVOLUXIO® - AMM N° 2171119 - Composition : 250 g/kg mandipropamid * + 240 g/kg zoxamide **. P261 Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P407 Maintenir un intervalle d'air entre les piles/palettes. P413 Stocker les quantités en vrac de plus de 1000 kg à une température ne dépassant pas 50°C. P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte habilité pour le stockage et l'élimination des déchets dangereux conformément à la réglementation nationale. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SP3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

PRECIVIA® - AMM N° 2190161 - Composition : 510 g/L acide phosphoreux (équivalent à 750 g/L de phosphonates de potassium). P261 Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Pour les usages sous abri fermé : Peut porter atteinte à la faune auxiliaire et aux insectes pollinisateurs dans les serres permanentes. Éviter toute exposition inutile. Pour les usages sur vigne, olivier, framboisier, mûres, mûrier des haies, myrtilier, groseillier et groseillier à maquereau, respecter une distance d'au moins 10 mètres entre le dernier rang traité et l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement et/ou l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SP2 Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas rejeter les eaux usées des serres hors sol directement dans les eaux de surface. SP3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau. SP8 Peut être dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison des cultures attractives, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes, dans le cadre des usages de plein champ et sous abri ouvert au moment du traitement.

* Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta. ** substance active de Gowan CIS.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

REVOLUXIO PRECIVIA essentiel vigne REF-1703-01/2026. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer qu'il dispose bien des dernières informations réglementaires produites en consultant les fiches techniques sur notre site internet www.syngenta.fr - Ce document ne revêt aucun caractère contractuel. Les contenus sont publiés à titre d'information. Les données qui y sont contenues ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit, ni se substituer à la consultation de l'étiquette. © 2026 Syngenta_PAC.

En cas d'incident, appeler le numéro d'urgence Syngenta **0 800 803 264** Service & appel gratuits